



NON aux stages obligatoires en fin de seconde NON au SNU

« une séquence d'observation en milieu professionnel en classe de seconde générale et technologique [...] d'une durée de deux semaines [...] pendant le dernier mois de l'année scolaire » (juin). JO du 29 novembre 2023

550 000 élèves sont concernés.

Et déjà la pression est mise sur les professeurs principaux de Seconde pour qu'ils aident leurs élèves à trouver un stage... ou les pousser vers le SNU ! Car comme chacun le sait, sur les deux mêmes semaines fin juin beaucoup ne trouveront pas de stage.

L'arrêté prévoit donc que les élèves *« peuvent être dispensés de la séquence d'observation »* s'ils *« effectuent pendant le dernier mois de l'année scolaire le séjour de cohésion ou (...) la mission d'intérêt général »* du SNU.

Tel est l'objectif affiché par Gabriel Attal lors de son discours de politique générale : *« Notre réarmement civique, c'est renforcer l'unité républicaine de notre jeunesse. C'est permettre à tous les jeunes de France de faire Nation. C'est le rôle même du Service national universel (SNU). Je lance les travaux en vue de sa généralisation à la rentrée 2026 ».*

L'inspection générale a déjà estimé la généralisation du SNU à 2,5 ou 3 milliards d'euros. Ce qui représente 50 000 postes d'enseignants.

C'est aussi deux semaines de cours perdues pour tout élève de Seconde, prises sur le temps scolaire. On fait la chasse aux heures perdues et cette généralisation va en générer presque un million.

Dans le privé, cela va conduire à un détournement par des établissements, avec par exemple des stages en dehors de la période fixée dans le décret.

Selon la catégorie socioprofessionnelle des parents, certains auront beaucoup plus de facilité à trouver un stage que d'autres, ce qui obligera les moins favorisés à choisir le SNU par défaut. Encore un bel exemple d'inégalité sociale.

D'un côté, le gouvernement coupe des centaines de millions dans les budgets scolaires, baisse les DHG et les recrutements aux concours de professeurs...

De l'autre, il leur demande de livrer leurs élèves comme main-d'œuvre gratuite aux entreprises ou bien au SNU qui vise ouvertement à renforcer les effectifs de l'armée, au moment où il se prépare à l'envoyer faire la guerre !

Ce n'est pas le rôle des enseignants. Le rôle de l'école, c'est de permettre aux jeunes, par les enseignements qu'elle dispense, de préparer leurs diplômes, d'aider à leur émancipation pour qu'ils puissent le plus librement possible construire leur avenir.

Au Conseil supérieur de l'Éducation du 16 novembre 2023, les projets de décret et d'arrêté instaurant le « stage de seconde » ont reçu un avis défavorable, avec seulement 8 voix pour et 59 voix contre. Mais encore une fois, le gouvernement est passé en force.

**Le SNFOEP demande l'abrogation immédiate
des textes instaurant le "stage en seconde"
et refuse la généralisation du SNU !**

Syndicat national

FORCE

OUVRIERE

de

l'enseignement

privé

**Communiqué du
19 mars 2024**